

08.01.2015 - 11:48 Uhr

## Protection des enfants et des adultes: pas de retour à l'ancien système, tentons plutôt des améliorations

Bern (ots) -

L'Union des villes suisses (UVS) rejette les tentatives qui se manifestent actuellement pour un retour à l'ancien système des autorités de tutelle. En matière de protection des enfants et des adultes, les compétences doivent rester aux autorités spécialisées. L'UVS considère toujours la décision de remplacer les anciennes autorités de milice par des instances professionnelles comme judicieuse, car la protection de l'enfance est un domaine particulièrement sensible et hautement complexe. Dans l'ensemble, les nouvelles autorités fonctionnent bien. Plusieurs villes avaient professionnalisé leurs domaines de la tutelle déjà avant la révision de la loi.

En raison des débats actuels, il y a cependant lieu d'examiner dans quelles communes et dans quels cantons existe un besoin d'optimisation, par exemple en vue de la collaboration entre autorités de protection de l'enfance et communes. Il y a également lieu de s'assurer que les villes et les communes sont consultées et que leurs points de vue et leurs suggestions sont correctement pris en compte. Là où des changements sont indiqués, ils doivent être abordés avec prudence et en suivant les procédures politiques habituelles.

Contact:

Kurt Fluri, maire de Soleure, président de l'Union des villes suisses, 079 415 58 88

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100017932/100766875> abgerufen werden.